

Intercommunalité : le choix de la raison vs la bêtise de l'obstination...



Le 27 décembre dernier ([voir article Sud-Ouest](#)), le Préfet de la Gironde, a pris un arrêté fixant le schéma directeur de la coopération intercommunale pour notre département.

Tout d'abord coupons court à l'affirmation du Maire de Martignas selon laquelle « en respectant l'échéance fixée par la loi, le Préfet de la Gironde aurait voulu passer pour le bon élève de la classe » et lui aurait ainsi ôté la possibilité de conduire une étude comparative entre les deux options qui s'offraient à sa commune, à savoir la CUB ou la CdC Cestas-Canéjan. Notre Préfet, comme 65 autres, a rempli l'objectif fixé par le décret d'application de la loi portant réforme des collectivités territoriales: doit-il pour autant faire l'objet de propos d'une telle condescendance ? Pour ma part je ne le crois pas ! Dans tous les cas, cet argument ne tient pas, tout au plus permet-il au Maire de Martignas d'essayer de se poser en victime d'un soi-disant oukase et donc d'une décision qu'il pourrait trouver utile un jour, par prudence électorale, de ne pas assumer ! Nous connaissons bien ce type de comportement à Saint-Jean d'Illac Et pourtant le titre de l'article de [Sud-ouest du 17/12/2011](#) « le choix de la raison » montre bien l'intérêt parfaitement compris par Michel Vernejouls d'une entrée dans la CUB. Dans celui du 22/12/2011 sur le [Conseil Municipal de Martignas](#) je cite « le maire reconnaît que le débat sur la réforme des collectivités territoriales a forcé tout le monde (*sauf Jacques Fergeau*) à revoir ses positions... et les premières données (fiscalité, infrastructures, transports...) invitent davantage à un rattachement à la CUB qu'à la CdC de Cestas-Canéjan » ; CQFD ! On reconnaîtra à Michel Vernejouls de ne pas s'être arcbouté sur le dogme de l'intercommunalité à 4, comprenant bien où se trouve l'intérêt des martignassais et donc le sien.

A Saint-Jean d'Illac, le Maire n'a eu ni cette lucidité ni cette réactivité. L'idée même d'une comparaison entre les options, CUB ou C d C Cestas-Canéjan, librement débattue en Conseil Municipal ne l'a jamais effleuré. C'est ainsi que sans débat, avec un projet de délibération communiqué aux élus d'opposition le soir même de la réunion du Conseil Municipal, en infraction aux règles qui en régissent le fonctionnement, la majorité municipale en place nous a imposé sa vision d'une intercommunalité dont les fondements et les finalités demeurent obscures. Ne pouvant accepter cette situation nous avons adressé une [lettre ouverte](#) à M. le Préfet de la Gironde en date du 22/12/2011, que nous publions aujourd'hui. Par cette lettre nous réaffirmons notre position et lui demandons de bien vouloir reconsidérer sa décision en intégrant notre commune dans la CUB.

Le seul point commun à nos deux Maires sur le dossier de l'intercommunalité est que, pour des raisons politiques ils ont cherché à « jouer la montre ». Malheureusement pour eux cette stratégie n'a pas été gagnante. Lorsqu'ils se sont rendus compte de leur erreur, l'un s'est ressaisi et a demandé son intégration dans la CUB (Martignas à l'occasion de la réunion du 11/10/2011) alors que l'autre s'enlisait dans son dogmatisme et entraînait ainsi Saint-Jean d'Illac dans l'aventure d'une adhésion à une CdC avec laquelle nous ne voyons toujours aucun intérêt communautaire. Chacun comprendra à quel Maire on peut attribuer le label « le choix de la raison » ou celui de « la bêtise de l'obstination »...

Hervé Seyve, le 03/01/2012